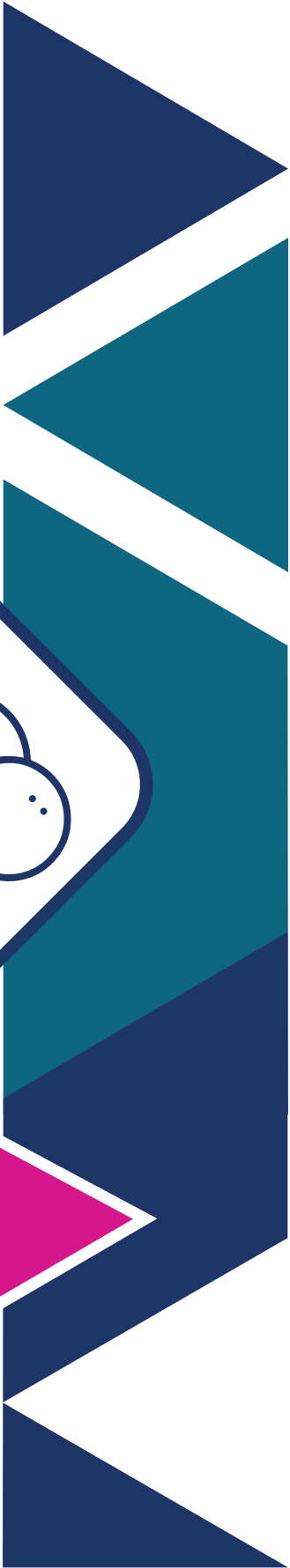
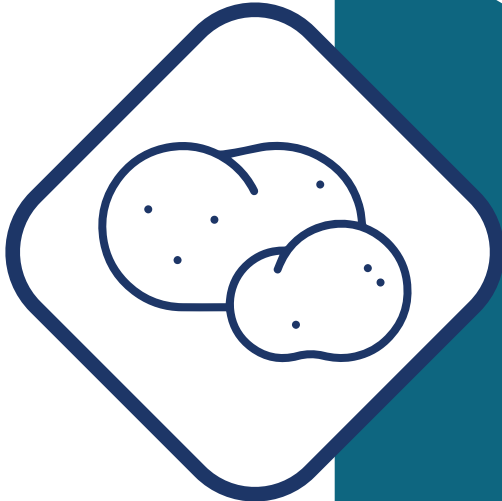


COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE FRANÇAISE POMME DE TERRE



Pommes de terre à l'état frais et transformées

Sommaire

1. LES ÉCHANGES AU NIVEAU MONDIAL ET LA PART DE LA FRANCE DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL.....	253
1.1. Production mondiale et taux d'internationalisation.....	253
1.2. Les principaux acteurs des échanges mondiaux de pommes de terre	254
1.3. La part de la France dans le commerce international de pommes de terre « à l'état frais »	256
2. LES ÉCHANGES DE LA FRANCE AVEC L'UE ET LES PAYS TIERS	257
2.1. Les pommes de terre « à l'état frais »	257
2.2. Les pommes de terre transformées.....	257
3. LES CLIENTS ET FOURNISSEURS DE LA FRANCE	259
3.1. Les pommes de terre « à l'état frais »	259
3.2. Les pommes de terre transformées.....	260
4. INDICATEURS DE BILANS OFFRE/DEMANDE DE LA FRANCE	262
4.1. Diagramme de flux des pommes de terre fraîches et transformées en France.....	262
4.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour les pommes de terre « à l'état frais » et transformées	263

Pour mémoire, la pomme de terre se décline en plusieurs filières, avec des acteurs et des flux très différents :

- La filière de consommation : les pommes de terre (de conservation ou primeur) sont destinées au marché du frais et au marché de la transformation ;
- La filière féculé : les pommes de terre sont destinées à l'industrie agroalimentaire, à l'industrie papetière... ;
- La filière plants : les pommes de terre sont des semences destinées à de nouvelles plantations.

Les statistiques douanières ne permettent pas de distinguer les flux de pommes de terre selon ces trois filières et distinguent plutôt :

- les pommes de terre « à l'état frais » (nomenclature douanière 070190) regroupent les pommes de terre fraîches ou réfrigérées pour la consommation en l'état ou transformées ensuite, mais aussi les pommes de terre féculières destinées à la fabrication de féculé pour l'alimentation humaine ;
- les pommes de terre transformées pour la consommation humaine, à l'exclusion de la féculé, à savoir essentiellement les pommes de terre surgelées (frite principalement), les pommes de terre déshydratées, les chips, les pommes de terre conservées sous-vide (nomenclatures 20052020, 200410, 11051000, 11052000, 20052010, 20052080 et 07129005) ;
- Les pommes de terre de semence destinées à de nouvelles plantations, exclues du champ de cette analyse.

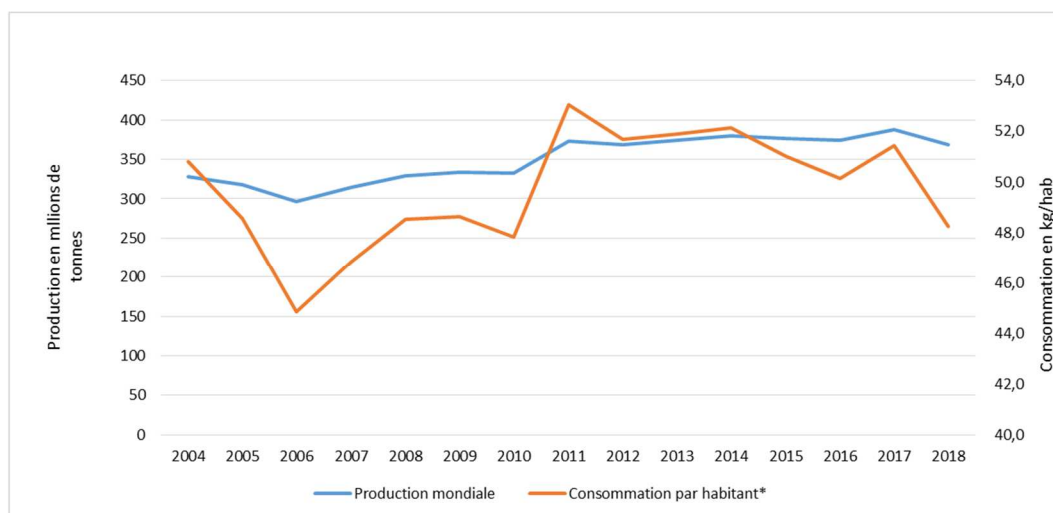
Les pommes de terre « à l'état frais » et transformées seront étudiées de manière différenciée lorsque cela est possible. Toutefois les interactions entre les deux débouchés étant fortes (et les catégories douanières parfois mal adaptées à la configuration économique réelle des filières « frais » et « transformés »), certains indicateurs seront analysés conjointement. Les facteurs de compétitivité (tableau figurant en partie 5 habituellement) ont en revanche été analysés en

distinguant le frais (partie 5 du cahier « fruits et légumes frais ») et le transformé (partie 5 du cahier « fruits et légumes transformés »). Ce cahier dédié aux pommes de terre vise donc à éclairer, avec des problématiques de compétitivité différentes mais des statistiques parfois communes, ces deux tableaux.

1. Les échanges au niveau mondial et la part de la France dans le commerce international

1.1. Production mondiale et taux d'internationalisation

Figure 1 : évolution de la production mondiale et de la consommation annuelle par habitant pour les pommes de terre à l'état frais de 2004 à 2018**



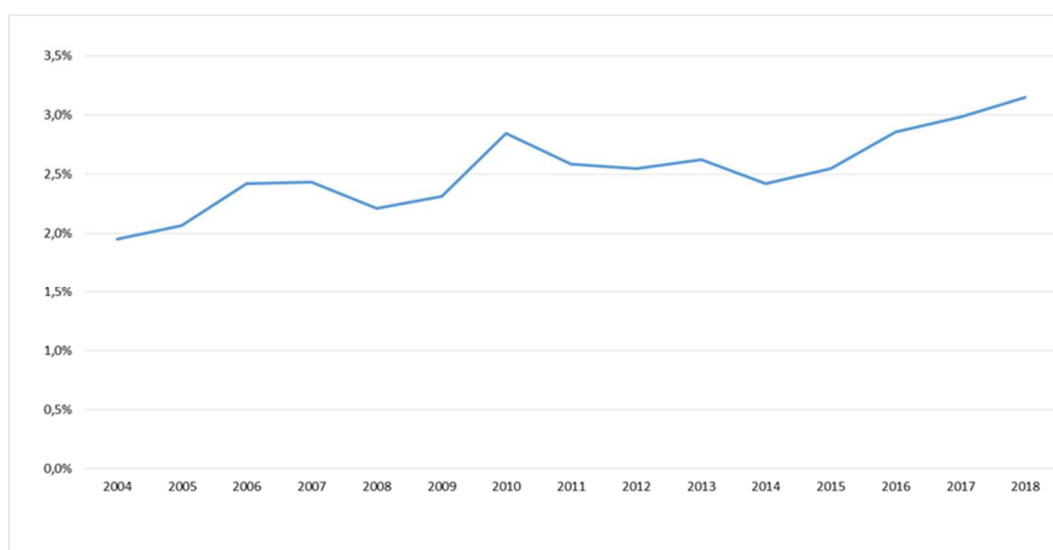
* En assimilant la consommation mondiale à la production mondiale

** cette terminologie inclut les pommes de terre féculières et les semences (qui ne peuvent être distinguées).

Source : FranceAgriMer d'après FAOSTAT

La production mondiale et la consommation moyenne (approchée par le rapport entre production et population mondiale) par habitant de pommes de terre à l'état frais, qu'elles soient destinées au marché du frais ou au marché du transformé, ont connu une croissance jusqu'au début des années 2010. Depuis, le niveau de consommation moyen par habitant stagne et est même en repli entre 2017 et 2018.

Figure 2 : évolution du taux d'internationalisation du marché mondial des pommes de terre l'état frais en volume de 2004 à 2018**



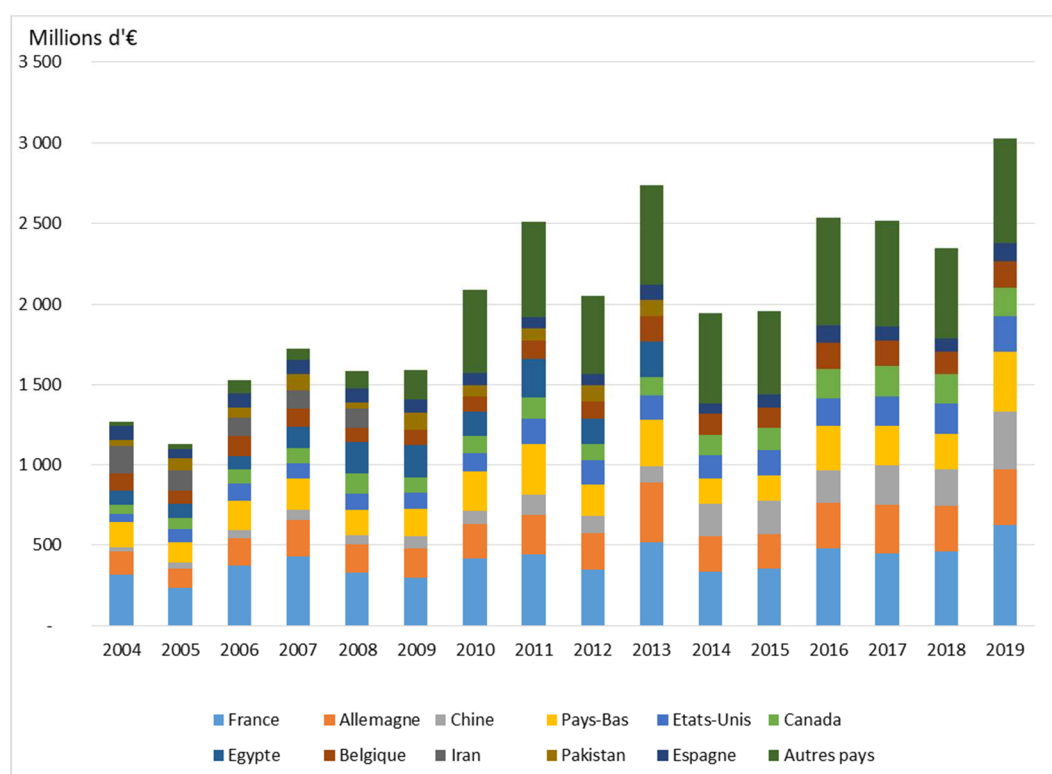
** inclut les pommes de terre féculières et les semences.

Source : FranceAgriMer d'après FAOSTAT

Si on analyse le taux d'internationalisation des pommes de terre à l'état frais (rapport entre la production mondiale et l'export mondial), on constate une évolution à la hausse mais qui reste néanmoins à un niveau très faible. Le taux d'internationalisation du marché des pommes de terre à l'état frais est de l'ordre de 3 % en volume. Ce taux a légèrement augmenté au cours des 15 dernières années (il était de près de 2 % en 2004). S'agissant d'un produit frais avec des conditions de stockage et de transport relativement contraignantes et une valeur unitaire (au kilogramme) faible, il est assez logique que les échanges à l'international restent limités. Par ailleurs, le grand export reste très marginal avec des échanges observés essentiellement en intra-UE ou entre pays frontaliers (États-Unis/Canada, Chine/Pays d'Asie du Sud-Est). Néanmoins, bien que la production ait augmenté de manière forte (+ 12 % entre 2004 et 2018), les volumes exportés se sont accrus de manière encore plus significative (+ 81 % entre 2004 et 2018).

1.2. Les principaux acteurs des échanges mondiaux de pommes de terre

Figure 5 : évolution des exportations mondiales de pommes de terre « à l'état frais » et positionnement de la France par rapport à ses principaux concurrents en valeur de 2004 à 2019



Nota bene : les données concernant l'Égypte et le Pakistan ne sont disponibles qu'à partir de 2010 et la Turquie à partir de 2015

Source : FranceAgriMer d'après TDM

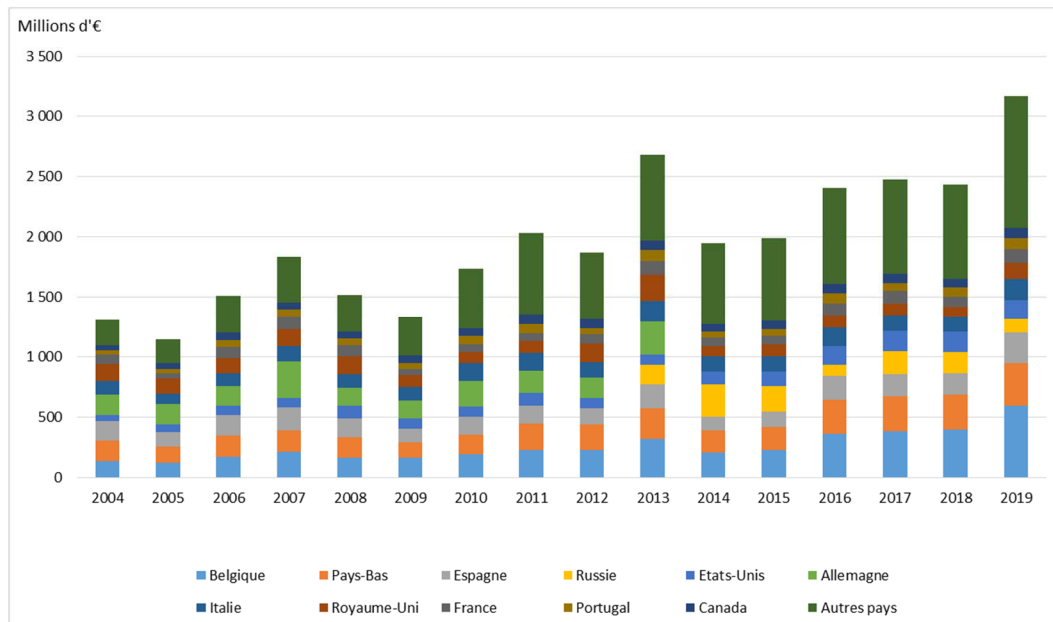
En valeur, le niveau des exportations mondiales est structurellement en croissance depuis 15 ans avec toutefois des variations annuelles importantes.

En volume, l'augmentation tendancielle des exportations mondiales est moins rapide et présente moins de variations interannuelles. Cela s'explique par la forte volatilité des prix à l'export.

La France est restée leader depuis 2004 de l'export mondial de pommes de terre « à l'état frais » avec une part de marché qui s'est malgré tout dégradée en 15 ans : 21 % en 2004 contre 18 % en 2019. L'Allemagne et les Pays-Bas demeurent les 2 principaux concurrents de la France. À noter la forte progression de la part de marché de la Chine qui malgré tout ne se positionne

pas comme concurrent direct de la France (exports de la Chine essentiellement sur la région Asie).

Figure 6 : évolution des importations mondiales de pommes de terre « à l'état frais » et positionnement de la France par rapport aux principaux pays importateurs en valeur de 2004 à 2019

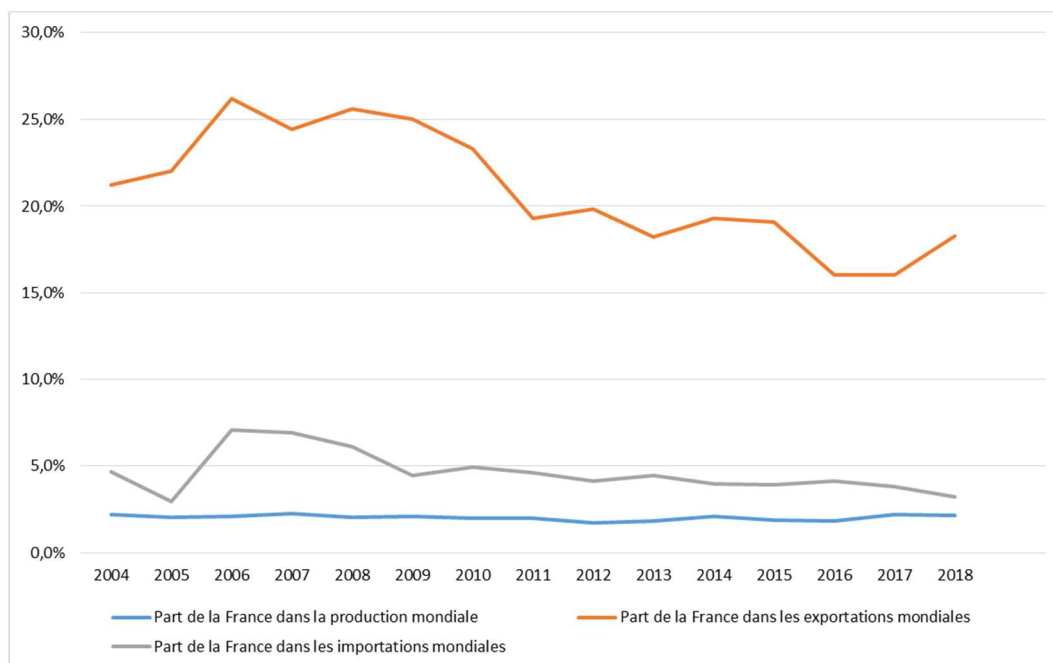


Nota bene : les données concernant la Russie ne sont disponibles qu'à partir de 2013
 Source : FranceAgriMer d'après TDM

Dans la même tendance que les exportations mondiales, assez logiquement, les importations sont en croissance depuis 15 ans avec malgré tout de fortes variations annuelles. Le poids de la France dans les importations mondiales est bien plus faible que dans les exportations. La Belgique et les Pays-Bas sont depuis 15 ans les deux principaux marchés d'importation au niveau mondial. Cela s'explique en grande partie par les besoins en approvisionnement de pommes de terre « à l'état frais » pour leurs industries de transformation. Par ailleurs, l'Espagne se positionne comme 3^e marché d'importation avec essentiellement des pommes de terre de conservation destinées au marché du frais. La France est le premier fournisseur des marchés belge et espagnol.

1.3. La part de la France dans le commerce international de pommes de terre « à l'état frais »

Figure 9 : évolution de la place de la France dans la production**, les exportations et les importations de pommes de terre « à l'état frais » au niveau mondial de 2004 à 2018



** La production mondiale inclut la production de pommes de terre féculières et les semences.

Source : FranceAgriMer d'après FAOSTAT et Douane française

Malgré un déclin observé depuis 2009, la France demeure un gros producteur de pommes de terre à l'échelle mondiale. La France est le 8^e producteur mondial de pommes de terre « à l'état frais » et le 2^e producteur européen. La part de la France dans la production mondiale est stable depuis 2004 ; elle se situe en moyenne sur les 15 dernières années à 2 %. En 2004, elle était de 2,2 % et elle est passée à 2,1 % en 2018. En 2012, elle est descendue à 1,7 %, son plus bas taux en 15 ans.

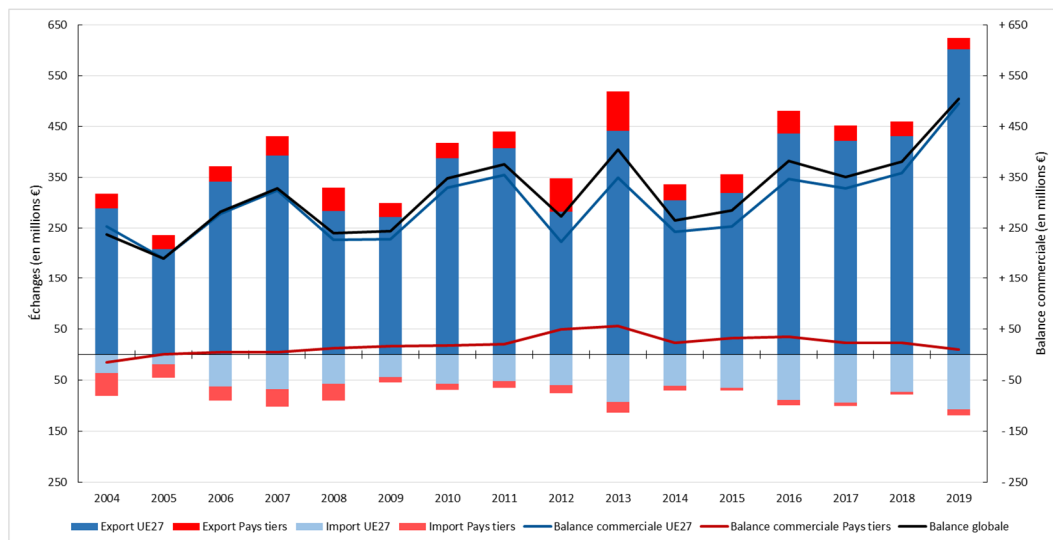
Dans le même temps, on observe une baisse notable de la part de la France dans les exportations mondiales ; néanmoins elle reste un des plus grands exportateurs de pommes de terre « à l'état frais ». Après une hausse conséquente entre 2004 et 2006, la part de la France dans les exportations mondiale a connu une érosion même si cette dernière est restée supérieure à 20 % jusqu'en 2010.

En revanche, le marché français reste assez marginal au sein des importations mondiales de pommes de terre « à l'état frais ». Sa part atteint 3 % en 2018.

2. Les échanges de la France avec l'UE et les pays tiers

2.1. Les pommes de terre « à l'état frais »

Figure 10 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers pour les pommes de terre « à l'état frais » de 2005 à 2019

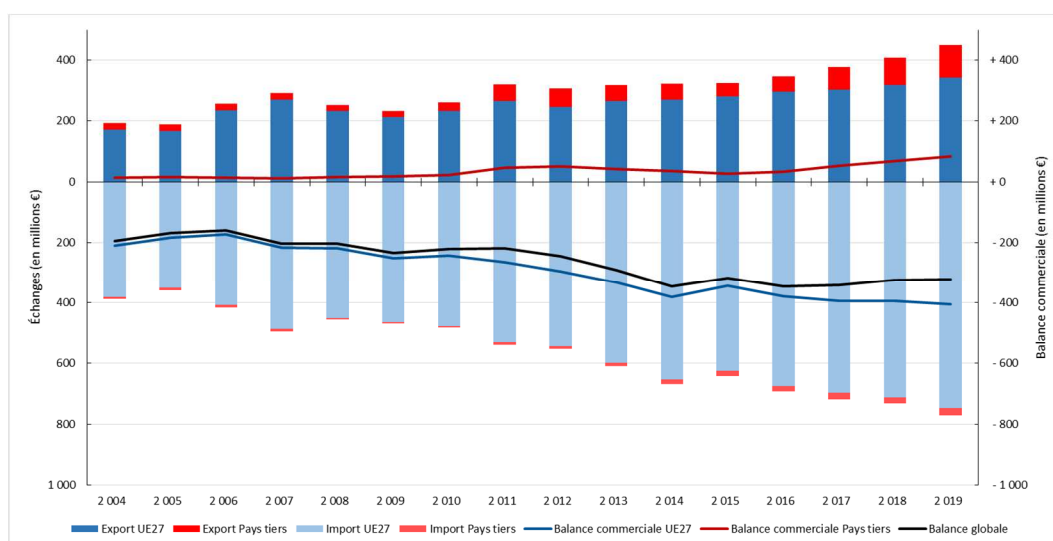


Source : FranceAgriMer d'après Douane française

La balance commerciale française pour les échanges de pommes de terre « à l'état frais » reste très nettement excédentaire avec une certaine croissance depuis 2005. Les échanges se font quasi-exclusivement avec les pays de l'UE à 27, la France opérant très peu d'échanges avec les pays tiers.

2.2. Les pommes de terre transformées

Figure 11 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers pour les pommes de terre transformées de 2005 à 2019



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

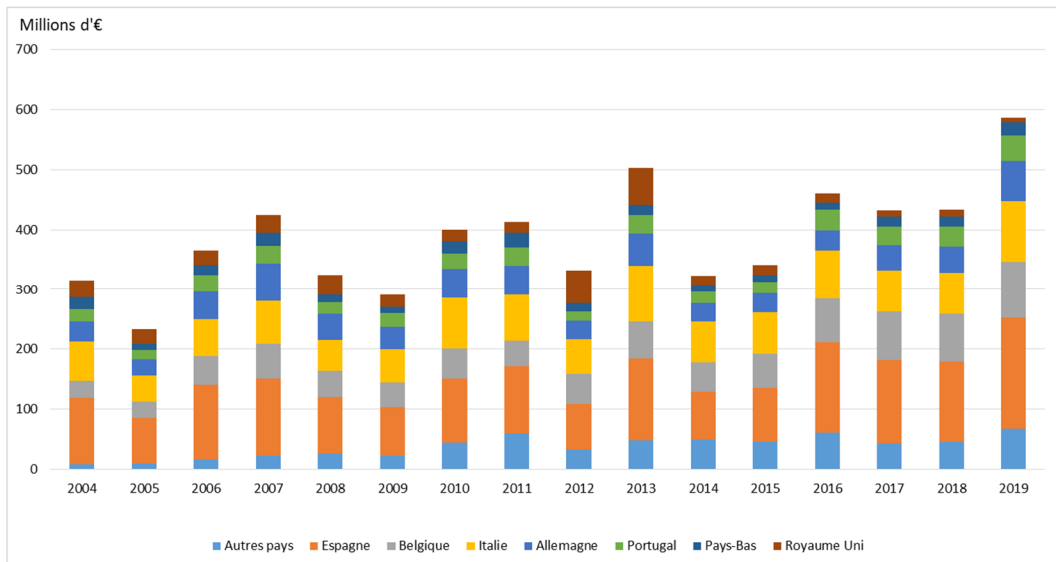
La balance commerciale française pour les échanges de pommes de terre transformées reste très nettement déficitaire avec un déficit qui se creuse depuis 2006 et qui atteint – 322 millions d'€ en 2019.

La balance globale suit la même courbe que la balance commerciale de l'UE à 27. En effet, les échanges se font quasi-exclusivement avec les pays de l'UE à 27. La balance commerciale avec les pays tiers est excédentaire et atteint plus de 82 millions d'€ en 2019 tandis que la balance commerciale avec l'UE à 27 qui est déficitaire, quant à elle, se situe à – 405 millions d'€ en 2019.

3. Les clients et fournisseurs de la France

3.1. Les pommes de terre « à l'état frais »

Figure 12 : évolution des exportations françaises des pommes de terre « à l'état frais » en valeur par destination de 2004 à 2019

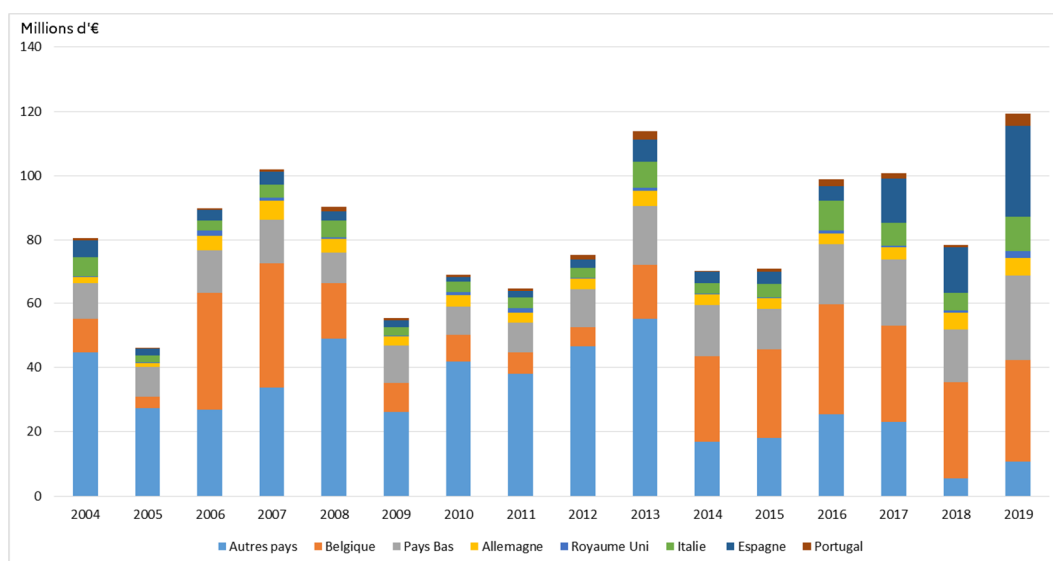


Source : FranceAgriMer d'après Douane française

La France reste le leader des exportations mondiales de pommes de terre « à l'état frais ». Ses échanges restent très majoritairement orientés vers les pays voisins, notamment l'Espagne et l'Italie qui ont des besoins importants en pommes de terre de conservation dus à une consommation intérieure assez élevée qui n'est pas couverte par une production nationale limitée. Ces pays limitrophes se tournent essentiellement vers la France. La Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas s'approvisionnent en pommes de terre françaises principalement pour satisfaire les besoins de leurs industries de transformation.

À noter, que la France compte parmi ses principaux marchés clients, les 3 premiers pays importateurs au niveau mondial : la Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne.

Figure 13 : évolution des importations françaises de pommes de terre « à l'état frais » en valeur par provenance de 2004 à 2019

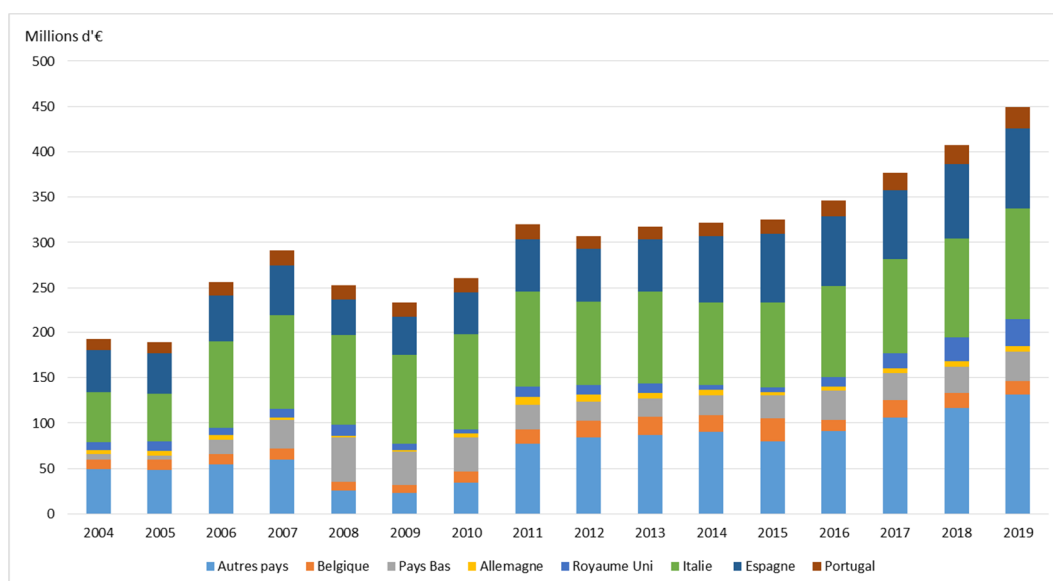


Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Les importations françaises de pommes de terre « à l'état frais » apparaissent très minoritaires en comparaison des exportations. Elles proviennent essentiellement de Belgique, des Pays-Bas et d'Espagne et il s'agit en très grande majorité de pommes de terre de conservation. À noter que jusqu'en 2013 la part des « Autres pays » était élevée en raison de l'importance des importations de pommes de terre primeurs en provenance du Maroc et d'Israël.

3.2. Les pommes de terre transformées

Figure 14 : évolution des exportations françaises de pommes de terre transformées en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Les exportations françaises de pommes de terre transformées en valeur sont en croissance depuis 15 ans avec une accélération de la valorisation de ses exportations ces dernières années.

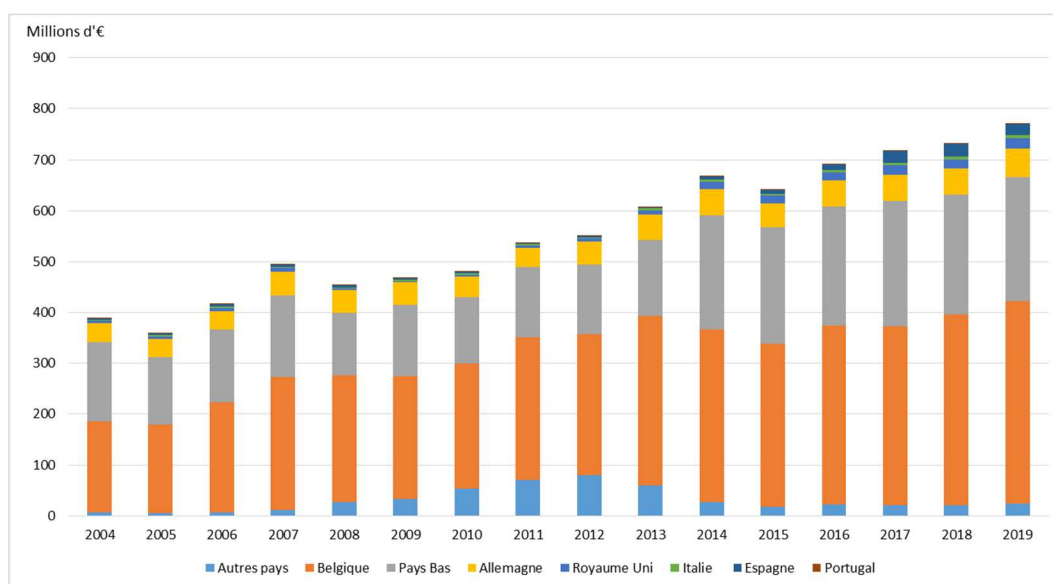
Elles sont passées de 193 millions d'€ en 2004 à 450 millions d'€ en 2019, soit une hausse de 133 % en 15 ans.

La France a exporté ses pommes de terre transformées (en volume) principalement à destination de l'UE à 27 pour 77 % de ses volumes en 2019.

La part de marché des pays tiers dans les exportations françaises de pommes de terre transformées est en croissance depuis 2004 : de 7 % en 2004 à 23 % en 2019. Le poids des pays tiers est nettement plus important pour les exportations que pour les importations. En effet, on observe ces dernières années l'ouverture de nouveaux marchés pour les pommes de terre transformées françaises notamment sur le marché africain avec la Côte d'Ivoire, sur le marché sud-américain avec le Pérou et la Colombie, mais également sur le marché des pays arabes tel que la Jordanie et les Émirats Arabes Unis.

Malgré la conquête de ces nouveaux marchés, nos principaux clients demeurent européens avec notamment 19 % de nos exportations à destination de l'Italie et 17 % à destination de l'Espagne.

Figure 15 : évolution des importations françaises de pommes de terre transformées en valeur par provenance de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

La France a importé en 2019, pour près de 770 millions d'€ de pommes de terre transformées. La France importe plus qu'elle n'exporte.

Les principaux pays d'origine des importations françaises sont la Belgique et les Pays-Bas. La Belgique concentre à elle seule plus de la moitié de la valeur des importations françaises.

La proximité géographique avec notre voisin joue un rôle majeur dans ces échanges dans la mesure où la Belgique possède de très grandes capacités de transformations avec la présence sur son territoire de nombreuses usines capables d'absorber les volumes de pommes de terre françaises qui sont ré-exportées vers la France une fois transformées. La Belgique a fortement développé ses capacités de transformations pour devenir le principal acteur à l'échelle mondiale.

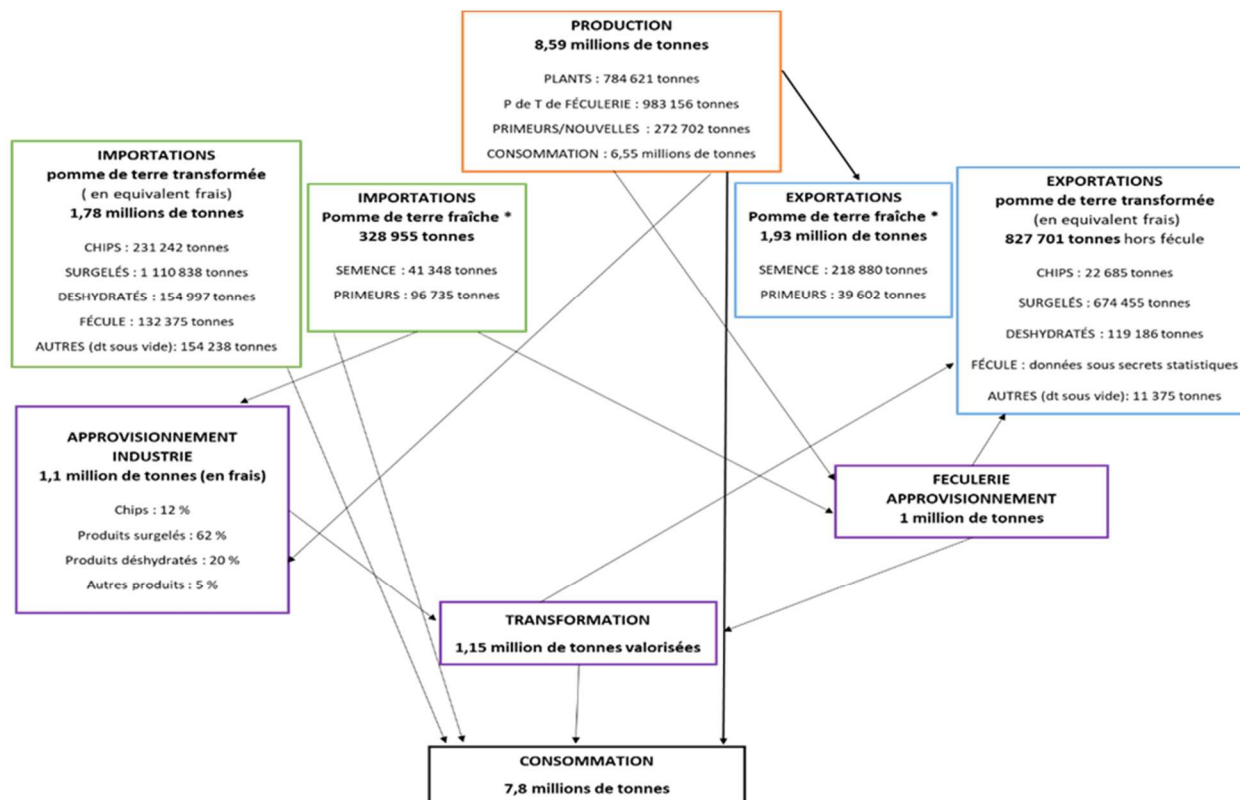
Les importations françaises proviennent quasi-exclusivement de l'UE à 27 (99 % des échanges). La France a importé en 2019 pour près de 1,6 million de tonnes de pommes de terre transformées (hors féculé et en équivalent pomme de terre fraîche), notamment en provenance de Belgique (57 % des importations françaises) et des Pays-Bas (31 %).

Les importations en provenance de la Belgique ont augmenté entre 2004 et 2019 passant de 48 % à 57 % ; *a contrario* celles des Pays-Bas ont baissé en passant de 41 % à 31 %.

4. Indicateurs de bilans offre/demande de la France

4.1. Diagramme de flux des pommes de terre fraîches et transformées en France

Figure 16 : diagramme des flux du marché national des pommes de terre « à l'état frais » et transformées en volume en 2018



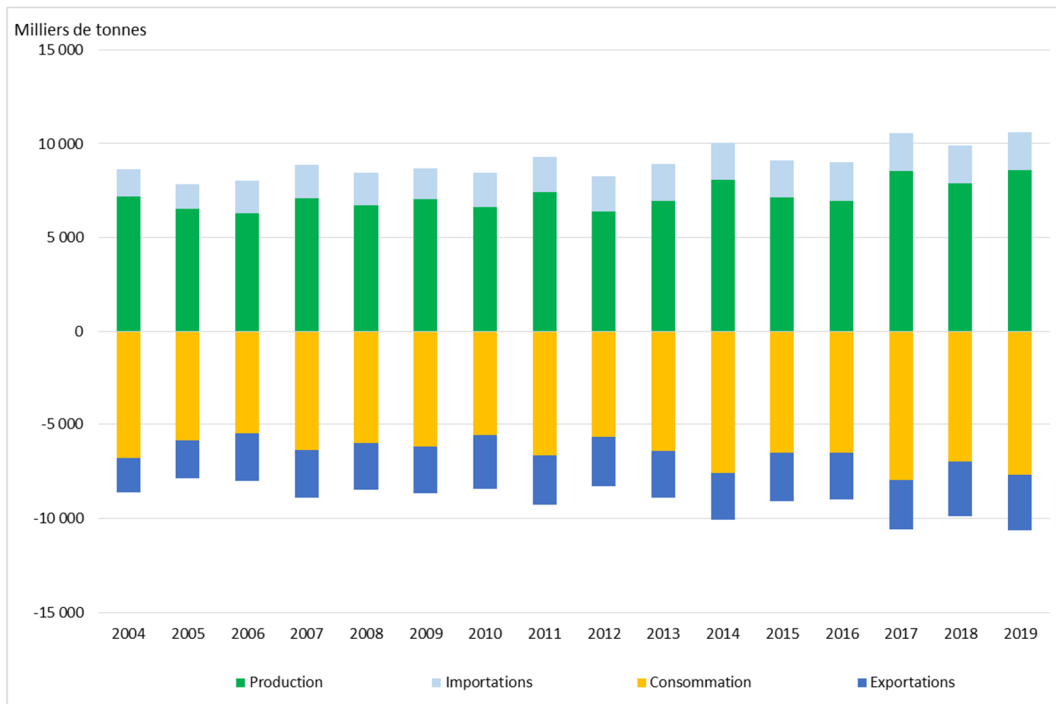
* à l'exclusion de la pomme de terre de primeurs, de la pomme de terre de semences et de la pomme de terre destinée à la fécule

Source : FranceAgriMer d'après Agreste, Douane française, GIPT

Pour les indicateurs de bilan, il est intéressant d'analyser les statistiques et flux sur l'ensemble du marché de la pomme de terre avec à la fois le marché du frais et le marché du transformé pour bien comprendre les enjeux de compétitivité de la filière française. On observe dans le diagramme des flux, ainsi que dans le graphique de bilan suivant que la France a un fort potentiel de production avec un volume moyen annuel autour de 7 millions de tonnes. Toutefois les capacités de transformation nationales apparaissent limitées avec un niveau d'importation élevé de pommes de terre transformées (surgelées essentiellement). Dans le même temps, on constate que le niveau des exports de produits frais destinés au pays transformateurs comme la Belgique, l'Allemagne ou les Pays-Bas sont en croissance. Ce sont en provenance de ces même pays que la France importe des produits transformés. Par conséquent, il apparaît que la filière française ne bénéficie pas de façon optimale de la valeur ajoutée des pommes de terre qui sont transformées en dehors de son territoire.

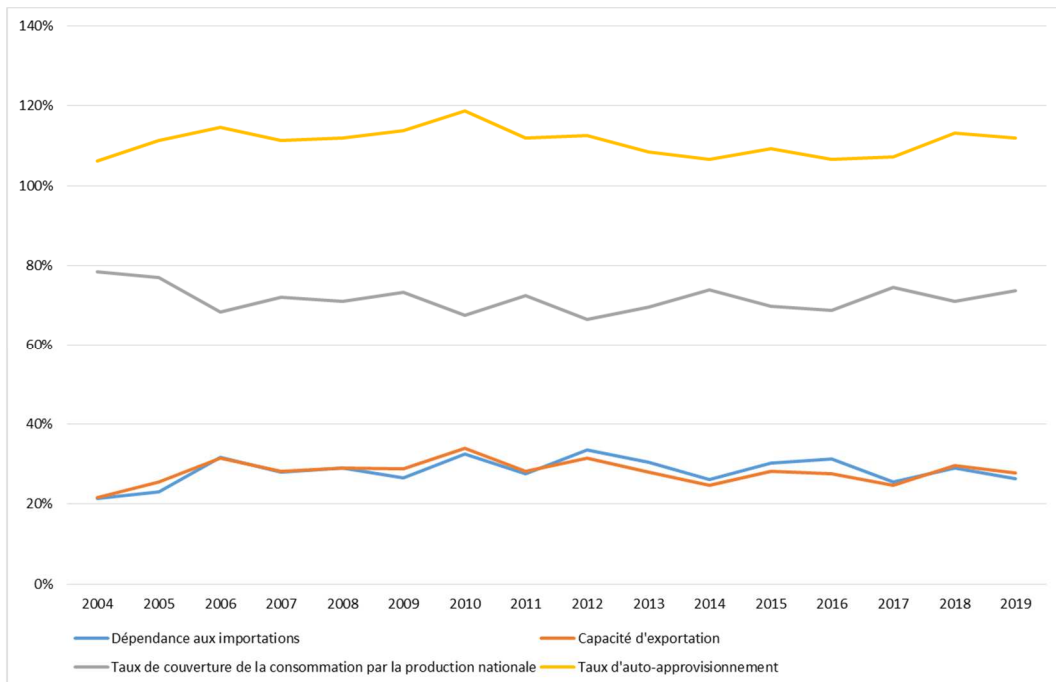
4.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour les pommes de terre « à l'état frais » et transformées

Figure 17 : évolution du bilan offre/demande des pommes de terre « à l'état frais » et transformées (en équivalent pommes de terre fraîches) en milliers de tonnes de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer d'après Douane française, Agreste

Figure 18 : évolution des indicateurs de bilan offre/demande des pommes de terre « à l'état frais » et transformées (en équivalent pommes de terre fraîches) de 2005 à 2019



Source : FranceAgriMer d'après Douane française, Agreste

Le taux de couverture par la production nationale des pommes de terre « à l'état frais » et transformées atteint 74 % en 2019. Il était de 78 % en 2004. Ce chiffre est en baisse depuis 2004 mais en hausse par rapport à 2018 où il était de 71 %

La dépendance de la France par rapport aux importations de pommes de terre « à l'état frais » et transformées suit la même tendance que sa capacité d'exportation.

La capacité d'exportation était de 28 % en 2019 et sa dépendance aux importations a atteint 26 % en 2019.

Depuis 2004, la capacité d'exportation et la dépendance aux importations de la France a augmenté passant de près de 22 % pour chacune des 2 courbes à plus de 26 %.

La France demeure un grand producteur mondial de pommes de terre notamment « à l'état frais » ; elle est également un très grand exportateur de ces pommes de terre. Néanmoins, ses capacités de transformations ne lui permettent pas d'être un leader sur le marché des exportations en pommes de terre transformées. C'est pour cela qu'elle reste positionnée comme l'un des grands pays importateur de produits transformés à base de pommes de terre.